

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 MAI 2025



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2025_066

BUDGET ASSAINISSEMENT 2025 - DECISION MODIFICATIVE N° 2

L'an deux mille vingt cinq, le quinze mai à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le , s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Madame Michèle GRELLIER Maire.

Présents :

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Eric DUMOULIN, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Dominique BAUD, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Véronique LIGNIER, Laurence BOUDER, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Jean-Manuel PARANHOS, Laurent LEFEVRE, Arnaud BEAUVOIR, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Véronique FABIEN-SOULE à Pascal PONTY, Olivier LASSAL à Jean-Baptiste GODILLON, Pascale PATAT à Cécile DELAUNAY, Laurent MALOCHET à Christelle HANNEBELLE, Arménio SANTOS à Jean-Manuel PARANHOS, Sophie LEFEBURE à Michèle GRELLIER, Pierre GUILLET à José TOMAS, Béatrice BELLINI à Yves ENGLER, Line HUANG à Virginie MINART-GIVERNE

Absents :

Emmanuel LOEVENBRUCK, Nathalie MOULIN

Secrétaire :

Pierre ARRIVETZ

Les 28 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

Les inscriptions budgétaires du Budget Primitif 2025, approuvées par délibération du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2024, doivent être réajustées au vu des nouvelles demandes et doivent être modifiées pour être en concordance avec l'exécution comptable.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les inscriptions budgétaires listées ci-dessous par Décision Modificative n° 2 au budget Assainissement.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
NATURE	LIBELLE	MONTANT
61523	ENTRETIEN ASSAINISSEMENT	- 1 086,63 €
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	1 086,63 €
6588	REVERSEMENT CASGBS	11 933,30 €
	TOTAL	11 933,30 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
NATURE	LIBELLE	MONTANT
7581	FCTVA	11 933,30 €
	TOTAL	11 933,30 €

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2024_164 du Conseil Municipal du 19 décembre 2024 approuvant le Budget Primitif Assainissement 2025,

Vu l’information communiquée par courriel en date du 7 mai 2025 aux membres de la Commission Finances,

Considérant la demande de modification budgétaire,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** la Décision Modificative n° 2 au budget Assainissement, exercice 2025, comme proposé dans le tableau ci-dessous :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
NATURE	LIBELLE	MONTANT
61523	ENTRETIEN ASSAINISSEMENT	- 1 086,63 €
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	1 086,63 €
6588	REVERSEMENT CASGBS	11 933,30 €
	TOTAL	11 933,30 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
NATURE	LIBELLE	MONTANT
7581	FCTVA	11 933,30 €
	TOTAL	11 933,30 €

Par 33 voix POUR, 0 voix CONTRE, 4 ABSTENTION(S),
Abstention(s) :
Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Yves ENGLER

Publiée le : 20/05/2025